



Assurer à la population du Nouveau-Brunswick des services
de travail social de qualité professionnelle

L'Association

des travailleurs sociaux
du NOUVEAU-BRUNSWICK



2015-2016
Rapport Annuel



Table des matières

Rapport du Président _____	2
Rapport du Directeur général _____	4
Rapport de la Consultante en travail social et Rapport de la Registraire par intérim _____	7
Rapport de la Coordinatrice de projets _____	9
États financiers _____	10
Rapport de la Directrice à l'ACTS _____	13
Rapport du Comité d'examen _____	15
Rapport du Comité de discipline _____	16
Rapport du Comité des plaintes _____	16
Rapport du Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles _____	16
Rapport du Comité d'éducation _____	17
Rapport du Comité d'action sociale _____	17
Rapport du Comité de diversité culturelle _____	18
Comité sur la modification de la loi Régissant l'ATSNB _	19
Rapport du chapitre de Fredericton _____	19
Rapport du chapitre de Sussex _____	20
Rapport du chapitre du comté de Charlotte _____	21
Rapport du chapitre d'Edmundston – Grand-Sault _____	21
Rapport du chapitre de Miramichi _____	22
Rapport du chapitre de Woodstock- Perth-Andover _____	22
Rapport du chapitre de Saint John _____	23
Rapport du chapitre de Restigouche _____	23
Rapport du chapitre de Moncton _____	24
Rapport du chapitre de Chaleur _____	24
Tables et graphiques _____	25



Fait saillants

Rapport du Président

“C’est avec un réel plaisir que je vous présente mon premier rapport en tant que Président de notre Association.”

2

Rapport du Directeur général

“Comme vous pouvez le constater en lisant les rapports présentés par les chapitres, tous les comités s’efforcent de fournir des ressources et des renseignements aux membres et d’assurer des services de qualité supérieure.”

4

Rapport de la Consultante en travail social et Registraire par intérim

“L’ATSNB maintient son adhésion à l’Association of Social Work Boards, Association qui regroupe les organismes de réglementation du Canada et des États-Unis.”

7

Rapport de la Coordinatrice de projets

“Les partenaires se sont employés à s’entendre sur un concept commun de la cyberviolence, à formuler des questions pour les groupes de discussion et à commencer à envisager des solutions éventuelles.”

10

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

PERSONNEL

Directeur général:	Miguel LeBlanc, T.S.I
Consultante en travail sociale et Registraire par intérim:	Martine Paquet, T.S.I
Coordinatrice de Projets:	Julia Phillips, T.S.I
Assistante administrative:	April Basker

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016

EXÉCUTIF

Président:	Claude Savoie, T.S.I
Vice-Président:	Théo Saulnier, T.S.I
Secrétaire:	Sarah Anderson, T.S.I
Trésorière:	Carole Poitras, T.S.I
Présidente sortante :	Barb Whitenect, T.S.I

DIRECTEURS (TRICES) DES CHAPITRES

Fredericton:	Wendi Nixon, T.S.I
Saint John:	Debbie Stanton, T.S.I
Woodstock:	Andrea Reid, T.S.I
Sussex:	Sharon McKillop, T.S.I
Moncton:	Gaby Lyness, T.S.I
Miramichi:	Noella MacMillan, T.S.I
Restigouche:	Carole Gallant, T.S.I
Edmundston / Grand- Sault:	Edouard Dorion, T.S.I
Chaleur:	Wendy Pinet, T.S.I
Péninsule acadienne:	Geneviève Bourgeois, T.S.I
Comté de charlotte :	Sheryl Noble, T.S.I

AUTRES REPRÉSENTANT(E)S

Directrice ACTS:	Karine Levesque, T.S.I
Représentante des Premières nations:	Lorise Simon, T.S.I
Membre public:	Claudette Landry

PRÉSIDENT(E)S DES COMITÉS

Comité d'examen:	Monique Dubé-Michaud, T.S.I
Comité des plaintes:	Carole Poitras, T.S.I
Comité de discipline:	Rina Arseneault, T.S.I
Comité d'éducation:	Anouk McGraw, T.S.I
Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles:	Rachel Mills, T.S.I
Comité d'action sociale:	Gaby Lyness T.S.I
Comité des règlements administratifs:	Geraldine Poirier Baiani T.S.I

Rapport du Président

Rapport Annuel 2014-2015 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

“C'est avec un réel plaisir que je vous présente mon premier rapport en tant que Président de notre Association. La première année de mon mandat, naturellement, a été accompagnée par une courbe d'apprentissage et de me mettre à jour sur les nombreux dossiers.”

C'est avec un réel plaisir que je vous présente mon premier rapport en tant que Président de notre Association. La première année de mon mandat, naturellement, a été accompagnée par une courbe d'apprentissage et de me mettre à jour sur les nombreux dossiers.

Nous sommes plus de 1850 travailleurs sociaux qui œuvrons au Nouveau-Brunswick. Nous avons raison d'être fière de notre profession. Chaque jour des milliers de personnes, de familles sont aidés par vos interventions. Vous contribuez à l'amélioration des conditions sociales et personnelles de tant de personnes et dans tant de domaines variés. C'est avec la tête haute que nous pouvons fièrement dire : Je suis un travailleur social, je suis une travailleuse sociale.

Nous avons le plaisir d'être invité par le chapitre de Miramichi sur ce site enchanteur de Metepenagiag. Le thème de cette année est La résilience, la défense et le tissage. Nous avons hâte d'assister à une assemblée générale annuelle productive et fructueuse

Après chaque fin de mandat, nous devons remercier et souligner les personnes qui ont consacré plusieurs années à leur Association. Au mois de novembre, le Conseil d'administration à profité de sa rencontre pour reconnaître les membres qui ont terminé en juin 2015. Je veux donc remercier sincèrement Merri-Lee Hanson, Vice-présidente; Directrice du chapitre de Moncton, Nathalie Melanson; Directeur du chapitre de la Péninsule acadienne, Théo Saulnier et Directeur du



Claude Savoie, Président
MTS, TSI

chapitre du Restigouche, Albert Gauvin. Ils partent avec le sentiment du devoir accompli.

Nous devons aussi voir Barb Whitenect terminer son mandat en tant que présidente-sortante. Je tiens à la remercier sincèrement pour son support et ses conseils lors de ce premier mandat. Le travail qu'elle a accompli en tant que présidente a permis d'établir des bases solides en termes de gestion de notre association. Elle y a certainement laissée sa marque.

Bienvenue à Théo Saulnier, qui entame son premier mandat en tant que Vice-président, Carole Gallant, Directrice du Restigouche et Geneviève Bourgeois, Péninsule acadienne

C'est avec un sentiment mitigé

que nous avons dû voir Annie Rickett accepter une position au sein de l'appareil gouvernemental. Bien entendu nous sommes contents de la voir entreprendre de nouveaux défis dans sa carrière, mais de l'autre côté nous sommes tristes de la voir partir. Je tiens à la remercier pour les cinq années et demie de services consacrées à l'Association. De plus, Annie en acceptant son nouveau poste, a dû abandonner la présidence du Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social (CCORTS). Ce fût donc une perte au deux niveaux.

Je remercie Martine Paquet qui continue d'assurer l'intérim, au moment où nous écrivons ces lignes, tout en maintenant une bonne partie de ses tâches.

Votre Conseil d'administration à eu l'opportunité de participer à une formation sur la gouvernance des conseil d'administration d'organismes à but non-lucrative. Même si beaucoup des concepts n'était pas nouveaux, cette formation a permis de clarifier d'avantage le rôle et les responsabilités d'un conseil d'administration dans le contexte légal du Nouveau-Brunswick.

L'ATSNB a eu la chance, d'avoir des étudiants en travail social de St. Thomas dans le cadre des stages. Grâce aux stagiaires, l'Association continue de créer des liens de communications et de partenariat avec les facultés de travail social.

Nous sommes fiers de la pleine participation des membres du Conseil d'administration, qui se réunissent quatre fois par année et qui tiennent des téléconférences et envoient des courriels constamment. Je peux assurément dire aux membres de l'Association que les échanges actifs du conseil visent surtout à faire progresser la profession tout en assurant la protection du public. Vous pouvez être très fiers de votre Conseil, qui compte en tout 19

Rapport du Président (suite) ...

membres représentant les chapitres, les Premières nations et le public.

La Semaine nationale du travail social de cette année, tenue sous le thème Travail Social : la Profession de choix.

Votre conseil à mis en place des critères afin de sélectionner les candidats et candidates aux prix de reconnaissance remis par l'Association canadienne des travailleurs sociaux.

Le 26 octobre 2015, se tenais à Moncton la remise des prix Raoul Légèr et Debbie Nason a eu lieu le 13 au 19 mars 2016. Ce fut un plaisir de participer à cette cérémonie et de voir Sylvie Patry et Catherine Dean se voir décerner ses prix prestigieux.

Votre conseil à été invité de rencontrer la Lieutenante-gouverneure du N-B, l'honorable Jocelyne Roy Vienneau. Son honneur tiens à supporter les causes sociales que défend notre Association et de pouvoir s'impliquer directement. Nous sommes à établir un partenariat avec le bureau de la Lieutenante-gouverneure qui, j'en suis certain va aider grandement à l'avancement de

nos projets, touchant la cyberviolence, la violence conjugale et la santé mentale.

Nous avons continué le travail amorcé dans la révision de la Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Un comité fut mis sur pied sous la présidence de Géraldine Poirier-Baiani. Je la remercie d'avoir accepté d'entreprendre ce défi. C'est une révision qui suscite beaucoup de discussion et avec raison, car la loi est fondamentale à notre existence. Au cours de la prochaine année, les chapitres seront visités afin de les expliquer les raisons et les rationnels des changements proposé et solliciter leurs commentaires.

Enfin je veux remercier Miguel LeBlanc notre Directeur général pour tout le support qu'il offre au Conseil d'administration. Nous pouvons être fière du travail qu'il accomplit dans la gestion quotidienne de notre Association. Il représente fièrement les intérêts de notre Association et de nos membres auprès de nombreux organismes. Merci

à Martine Paquet Consultante en travail social, qui sais si bien nous représenter au près des Écoles de Service social et de supporter nos nombreux comités. Bien sûr, April Basker qui nous reçoit si gentiment et répond à vos questions. J'aimerais aussi souligner Jenny Thornhill, qui a fait un excellent travail dans la gestion du projet de cyberviolence. Finalement, je souhaite la bienvenu à Julia Phillips, nouvelles coordinatrice de projets- projet de cyber violence. Vous constaterez, à la lecture de leurs rapports, l'excellent travail qu'ils accomplissent.

En terminant, je veux vous inviter à considérer à jouer un rôle dans votre Association, que ce soit au sein de votre chapitre, du conseil provincial ou d'un des nombreux comités de travail. Votre Association a besoin de vous pour faire avancer les dossiers qui vous tiennent à cœur.

Claude Savoie, président



Rapport du Directeur Général

Rapport Annuel 2015-2016 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

Comme vous pouvez le constater en lisant les rapports présentés par les chapitres, tous les comités s'efforcent de fournir des ressources et des renseignements aux membres et d'assurer des services de qualité supérieure.

Personnel

Je tiens à remercier sincèrement April Basker, adjointe administrative, Martine Paquet, consultante en travail social, et Annie Rickett, registraire. Je profite de l'occasion aussi pour féliciter Annie du nouveau poste qu'elle a assumé au sein du gouvernement provincial. L'ATSNB annoncer le poste aux membres de l'association, et un nouveau registraire sera nommé au cours du prochain exercice financier. Cette année, quatre stagiaires en travail social ont fait un excellent travail pendant leur stage en action sociale, de septembre à décembre, dans notre bureau : Julia Phillips, Samantha Kennedy, Lauren McNaughton et Debra Philpitt, de la St. Thomas University.

Conseil d'administration

Nous avons maintenant un conseil d'administration complet, qui compte notamment une personne qui représente chaque région du Nouveau-Brunswick, une représentante des Premières nations ainsi qu'une personne nommée par le ministre de la Santé pour représenter le public. Le conseil offre à l'ATSNB une vaste gamme de connaissances et d'expérience qui permettent à l'association de remplir notre mandat double visant la protection du public et la promotion de la profession. Le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice financier.

Les réunions du conseil de l'ATSNB donnent l'occasion de dis-

cuter de diverses initiatives prises par les chapitres de l'association, ainsi que des préoccupations, des projets spéciaux, de la gouvernance de l'association et d'autres sujets importants. Je remercie les membres du bureau de direction et du conseil pour le leadership et l'engagement dont ils continuent de faire preuve dans nos efforts visant à remplir notre mandat double en vertu de la loi.

Comités

Comme vous pouvez le constater en lisant les rapports présentés par les chapitres, tous les comités s'efforcent de fournir des ressources et des renseignements aux membres et d'assurer des services de qualité supérieure. Je suis vraiment reconnaissant du travail ardu qu'accomplissent les membres bénévoles des comités ainsi que du dévouement dont ils font preuve en collaborant afin de faire progresser notre profession et l'ATSNB.

La nouvelle version du manuel du comité de discipline a été adoptée par le Conseil d'administration. Selon le manuel, le Comité de discipline joue un rôle important en réunissant le plaignant, le travailleur social et le témoin pour poser des questions sur les activités et les enjeux. La dernière étape dans la modernisation des procédures et de la loi régissant l'ATSNB est la révision de la loi. Une fois que le Conseil d'administration aura approuvé le principe du projet de loi, le comité qui s'occupe de la révision de la loi consultera les chapitres pour obtenir leur apport sur les modifications proposées. Les consultations devraient être menées à l'automne 2016.



Miguel LeBlanc,
BTS, MTS, TSI
Directeur Général

Chapitres

J'aimerais remercier tous ceux et celles qui participent aux activités de leur chapitre local pour les efforts qu'ils déploient afin d'assurer des activités sociales et éducatives aux membres dans les régions. Vos efforts continus servent à créer un contexte propice aux rencontres des membres et au perfectionnement des membres en tant que professionnels et collègues. Je veux aussi souligner que le personnel de l'ATSNB est toujours prêt à participer à une réunion de votre chapitre. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel au bureau pour prendre des dispositions.

Relations gouvernementales

L'ATSNB continue de tisser des liens avec des ministères afin de faire la promotion de la profession du travail social et des services que nous fournissons aux personnes les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick.

L'ATSNB a assisté à plusieurs réunions avec des représentants du gouvernement, telles que celle tenue avec le ministère de la Santé et Croix Bleue Medavie au sujet du programme extramural et les réunions en cours avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance à l'égard des travailleurs sociaux et les travailleuses sociales en milieu scolaire. Ces dernières réunions sont fructueuses, car le ministère s'est engagé à offrir une séance de formation d'une journée au cours du prochain exercice financier. En outre, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance s'est engagé à instaurer des retenues sur la paie pour les cotisations de l'ensemble des travailleurs sociaux en milieu scolaire pour le prochain exercice financier.



L'ATSNB a participé également aux rencontres suivantes :

- le dialogue sur l'identité sexuelle et la violence organisé par la Direction de l'égalité des femmes et deux réunions avec la direction et d'autres représentants sur les femmes autochtones disparues et la violence faite aux femmes des Premières nations ;
- les consultations menées par le ministère du Développement social et le Conseil sur le vieillissement au sujet de la stratégie sur le vieillissement ;
- les réunions avec les parties prenantes tenues par le ministère de la Santé sur les médicaments sur ordonnance ;

- des réunions avec la commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick ainsi qu'avec la commissaire à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée ;
- une réunion avec les cadres du ministère du Développement social ;
- des rencontres avec des représentants du ministère du Développement social au sujet du bien-être des enfants et le travail social auprès des Premières nations ;
- le huis clos du budget et des rencontres aux Archives provinciales ;
- la discussion sur la nouvelle orientation stratégique de la Commission sur la santé mentale du Canada pendant la table ronde de la commission.

L'ATSNB a assisté à une réunion sur l'autre niveau de soins et le Centre d'excellence provincial en santé mentale des enfants et des ados.

L'ATSNB a collaboré à la création de la Stratégie provinciale de prévention des dommages causés aux enfants et aux jeunes menée par le Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse et le Conseil exécutif. La stratégie a été lancée le 17 novembre 2015. Le directeur général a assisté à trois séances de consultation sur la révision stratégique des programmes organisées par des ministères afin de discuter des défis financiers actuels et des façons novatrices de les relever.

J'ai le plaisir de signaler que l'ATSNB travaille en collaboration avec l'organisme ACCÈS NB dans le cadre d'un projet de recherche à l'échelle nationale qui vise la transformation des services de santé mentale offerts aux enfants et aux jeunes du Nouveau-Brunswick et du Canada. Le projet a enfin été lancé grâce à l'annonce du financement provenant du gouvernement provincial. Une somme de 8,5 millions de dollars sera consacrée aux projets de santé mentale

au Nouveau-Brunswick. Deux projets ont directement trait à ACCÈS: 500 000 \$ seront consacrés à l'établissement à l'Université de Moncton d'une chaire de recherche en santé mentale des enfants et des jeunes et 2,5 millions seront consacrés à ACCÈS NB. De nouveaux emplois seront créés bientôt dans le cadre du projet et je crois que la participation de la profession du travail social sera essentielle au succès du projet.

La vision d'ACCÈS NB est la suivante : amélioration de la situation des enfants, des jeunes et des jeunes adultes du Nouveau-Brunswick qui sont aux prises avec des défis en matière de santé mentale. L'organisme vise, à long terme, à assurer aux jeunes du Nouveau-Brunswick un accès durable, grâce à l'habilitation des jeunes, y compris ceux des Premières nations, aux bons services de santé mentale, au bon moment et au bon endroit. L'organisme vise notamment à assurer un continuum de soins aux jeunes âgés de 18 à 21 ans.

Les objectifs du projet quinquennal sont les suivants : l'harmonisation ; une voix pour les familles et les soignants ; une voix pour les jeunes des Premières nations ; le transfert de connaissances et la formation ; les recherches ; la prestation de services ; la durabilité ; la sensibilisation à la stigmatisation ; une voix pour les jeunes. Le rôle de l'ATSNB sera bientôt précisé, car le projet a évolué au fil des ans. Le projet visait au début à favoriser la collaboration entre les professions de la santé en vue d'élaborer un programme de formation et de transfert du savoir à l'égard du travail auprès des enfants et des jeunes.

Création de liens, services aux membres et promotion de la profession

Le directeur général continue de se réunir régulièrement avec les directeurs généraux d'associations de travailleurs sociaux et l'ACTS afin de discuter des tendances actuelles, des solutions possibles aux défis qui se posent à la profession du travail social et des pratiques exemplaires. Je participe toujours au comité de l'ACTS sur les conférences et le perfectionnement professionnel qui vise à déterminer quelle mesure représente la meilleure valeur pour l'association. Un rapport sera présenté au Conseil d'administration de l'ACTS pendant l'assemblée générale annuelle.

L'ATSNB a fourni des observations sur l'ébauche d'un mémoire sur l'aide médicale à mourir afin de veiller à ce que les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales soient protégés par la nouvelle mesure législative. La loi actuelle ne protège pas le travailleur social qui travaille auprès d'un client qui envisage de se suicider à l'aide d'un médecin.

L'ATSNB, l'ACTS et le CMMF ont formé un partenariat utile afin d'offrir à nos membres des séances de perfectionnement professionnel au moyen de quatre webinaires. Le partenariat est maintenant terminé, car un nouvel accord a été établi avec l'ACTS et le CMMF. Le partenariat nous a donné l'occasion d'analyser la faisabilité de séances de perfectionnement professionnel offertes à l'échelle nationale et provinciale. Par conséquent, l'ATSNB se penche sur les logiciels ainsi que sur les coûts liés à la prestation de séances de perfectionnement professionnel pour nos membres.

Je préside toujours le conseil du Centre Muriel McQueen Ferguson pour la recherche sur la violence familiale. L'initiative principale qu'envisage le centre maintenant est l'élaboration d'un processus de planification stratégique qui permettrait de réunir des parties prenantes clés, telles que les représentants de gouvernements, afin de discuter des besoins des décideurs en matière de recherches ainsi que des possibilités qui se présentent à eux.

Le comité des Premières nations de l'ATSNB, Comité de célébration de la diversité culturelle, poursuit notre travail continu visant à créer une séance de formation sur la déontologie. Une date sera bientôt fixée. Une fois la formation offerte, le comité veut discuter des compétences culturelles et de la sécurité culturelle relative à la pratique du travail social. J'ai assisté au petit déjeuner de collecte de fonds pour les enfants et les jeunes des Premières nations, en compagnie du président et de la représentante des Premières nations. L'activité a attiré de nombreux représentants du gouvernement, des Premières nations et des organismes du secteur à but non lucratif.

Je rencontre toujours des directeurs généraux d'associations et de sociétés importantes au Nouveau-Brunswick afin de partager des pratiques exemplaires et des stratégies. J'ai aussi le privilège de présider le réseau des organismes de réglementation du secteur de la santé du Nouveau-Brunswick. Ce réseau important se réunit deux fois par année afin de partager des pratiques exemplaires et des stratégies des professions du secteur avec mes homologues à l'échelle de la province.

Le projet visant la révision de la loi est à l'étape finale. Comme vous vous en souviendrez peut-être, l'association a mené un projet de trois étapes afin d'appliquer pleinement la loi qui régit notre association et de cerner des éléments

qu'il faudra moderniser.

La première des trois étapes visait l'élaboration de nouvelles politiques et procédures pour les plaintes. Les éléments qu'il faudrait examiner dans le contexte de la modification de la loi étaient notamment les relations entre le conseil, le Comité des plaintes et la nomination de membres.

La deuxième étape visait l'élaboration de nouvelles politiques et procédures pour les affaires disciplinaires. Les éléments qu'il faudrait examiner dans le contexte de la modification de la loi étaient notamment les relations entre le conseil, le Comité de discipline et la nomination de membres.

La dernière des trois étapes vise précisément l'examen de la loi afin de moderniser la loi et les modalités du Comité d'examen permettant l'entrée à la profession.

Le comité s'est réuni afin de tenir des discussions et de formuler des recommandations sur les modifications à présenter au Conseil d'administration. Une fois que le Conseil aura approuvé le principe du projet de loi, le comité lancera des consultations auprès des chapitres, des membres et des parties prenantes. La dernière version du projet de loi devrait être présentée aux membres pendant l'AGA de 2017 et, si elle est acceptée, présentée à l'Assemblée législative pendant la session d'automne 2017.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les membres qui jouent un rôle actif au sein de l'Association. Sans votre apport, l'ATSNB ne serait pas aussi forte qu'elle ne l'est. Je veux aussi vous inviter tous à participer aux activités de votre chapitre local afin de faire la promotion de notre magnifique profession et de soutenir vos collègues en faisant du réseautage dans votre collectivité.

Rapport respectueusement soumis par

Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI

Rapport de la Consultante en travail social et Registrataire par intérim

Depuis janvier 2016, j'ai le privilège d'occuper le poste de registrataire par intérim. Ainsi, j'ai eu l'occasion d'apprendre beaucoup et de collaborer avec le Comité des plaintes et le Comité de discipline.

Rapport Annuel 2015-2016 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

Rapport de la Consultante en travail social et Registrataire par intérim

J'aimerais commencer en prenant le temps de reconnaître mes collègues au bureau de l'ATSNB pour leur appui continu extraordinaire. Je tiens aussi à remercier les membres du Conseil d'administration ainsi que toutes les personnes avec qui j'ai communiqué au cours de l'année. J'ai eu le plaisir de collaborer étroitement avec les membres de divers comités de l'ATSNB, tels que le Comité d'éducation, le Comité d'examen et le Comité d'action sociale.

À titre de consultante en travail social, je suis responsable surtout de la promotion de la profession du travail social, du changement social et de l'Association auprès des membres actuels et futurs de l'ATSNB, des parties prenantes et du grand public. Depuis janvier 2016, j'ai le privilège d'occuper le poste de registrataire par intérim. Ainsi, j'ai eu l'occasion d'apprendre beaucoup et de collaborer avec le Comité des plaintes et le Comité de discipline. (Consultez les rapports des comités pour obtenir de plus amples détails.) En tant que registrataire par intérim, j'ai pu fournir aux membres des services de consultation sur les questions déontologiques. Tous les comités de l'ATSNB ont réalisé un excellent travail et les membres devraient être extrêmement fiers de leur dévouement incroyable!

Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités et des événements qui ont eu lieu au cours de l'exercice de 2015-2016. Vous constaterez que, encore une fois, l'Association a été très occupée au cours de l'année écoulée!



*Martine Paquet, TSI
Consultant en travail sociale et
Registrataire par intérim*

Représentation de l'ATSNB pendant diverses activités

J'ai représenté l'ATSNB pendant divers activités et ateliers qui ont eu lieu au cours de l'année. J'ai assisté au symposium et au dîner de gala sous le thème Grandir ensemble, organisés par le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick tenus le 9 septembre 2015. Le 24 octobre 2015, j'ai assisté à la 4e conférence annuelle sur l'adoption. J'ai eu aussi l'occasion d'assister les 3 et 4 novembre 2015 à une séance de formation,

tenue à Miramichi, sur la sensibilisation aux affaires autochtones.

Réalités rurales auxquelles sont confrontés les fournisseurs de services qui aident les survivantes de violence conjugale à naviguer dans le système de justice

Le Centre Muriel McQueen Ferguson pour la recherche sur la violence familiale (CMMF), en partenariat avec l'ATSNB, a reçu un financement provenant de l'Observatoire canadien sur les mesures judiciaires prises pour contrer la violence conjugale. Pendant le projet, nous avons examiné les expériences des fournisseurs de services et des survivantes de violence conjugale ainsi que les défis avec lesquels ils sont aux prises dans les communautés rurales lorsqu'ils naviguent le système judiciaire tels que les services de police, les tribunaux de la famille et du droit pénal, les procureurs de la Couronne, les services aux victimes et les services d'aide juridique. Pour obtenir une copie du rapport, n'hésitez pas à communiquer avec moi par téléphone au 506-444-9196 ou par courriel à l'adresse suivante : mpaquet@nbasw-atsnb.ca.

(suite) ...

Esprit sain au féminin

Cette année, j'ai eu le privilège de co-présider le comité de l'Esprit sain au féminin de l'Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau-Brunswick. L'activité de 2016 a été tenue le 20 février au Fredericton Inn. Cette année, près de 120 femmes ont assisté à l'activité, et nous avons ramassé des dons et des parrainages d'une valeur de plus de 15 000 \$. Les fonds aideront l'Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau-Brunswick à dispenser des programmes à l'appui des personnes atteintes d'une maladie mentale et leurs soignants ainsi qu'à sensibiliser la population aux questions liées à la santé mentale.

Campagne du ruban blanc, Fredericton

Je continue de représenter l'ATSNB au sein du comité de la campagne du ruban blanc. Ce groupe de personnes enthousiastes continue de mobiliser la collectivité en vue d'éliminer la violence faite aux femmes et de favoriser l'égalité. Le comité a organisé plusieurs activités au cours de l'année, dont le défilé annuel du ruban blanc, tenu le 4 mai 2016. L'activité donne à tous et à toutes

l'occasion de se réunir et de prendre la parole contre la violence faite aux femmes. Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/WRCFredericton.

Facultés de travail social

Nous continuons à faire la promotion de l'ATSNB en donnant aux étudiants en travail social des exposés sur le processus de demande d'adhésion et les avantages de l'adhésion. Le 24 mars 2016, j'ai donné un exposé aux étudiants en travail social. J'ai aussi assisté le 1er avril 2016 à la Journée d'échange, et, le 7 avril 2016, à la Journée d'échange communautaire, tenues à l'Université de Moncton. Il s'agissait d'occasions magnifiques de faire du réseautage avec les travailleurs sociaux futurs, les employeurs et les professeurs.

Semaine du travail social

Pendant le mois de mars, les travailleuses sociales et travailleurs sociaux à l'échelle du pays ont célébré la profession du travail social et leurs réalisations. La Semaine provinciale du travail social de cette année, tenue sous le thème Travail social : la profession de choix, a été soulignée du 13 au 19 mars 2016. Cette année, Julia Phillips a donné deux séances d'information sur le projet sur la cyberviolence aux travailleurs sociaux et aux étudiants en travail social. Nous avons aussi rendu hommage à Rina Arseneault, lauréate du Prix

d'excellence pour service insigne de l'ACTS, pendant une cérémonie tenue le 16 mars à la St. Thomas University. Félicitations Rina!

Membres

Le nombre d'adhésions a augmenté de 71 depuis l'année dernière, pour un total de 1 851 le 31 mars 2016. De ce nombre, 1 683 étaient des membres ordinaires (une augmentation de 63), 73 étaient des membres sans emploi (une augmentation de 12), 44 étaient des membres à la retraite (une diminution de 13), 19 étaient des membres hors province (une diminution de 5), 27 étaient des membres étudiants (une augmentation de 18) et 5 étaient des membres honoraires (le nombre demeure inchangé depuis l'année dernière).

Réadmission

Une personne qui veut redevenir membre de l'ATSNB un an ou plus après avoir laissé tomber son adhésion doit soumettre une demande de réadmission. Les demandes sont étudiées par le Conseil d'administration. Au cours de l'année 2015-2016, le Conseil d'administration a approuvé 7 demandes, soit 11 de moins que l'année précédente.

Je me réjouis à la perspective de l'année à venir! Rapport respectueusement soumis par
Martine Paquet, TSI,
Consultante en travail social et
Registraire par intérim

Rapport de la Coordinatrice de projets

Rapport Annuel 2015-2016 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

“Le plan de travail du projet prévoit l'organisation d'une série de groupes de travail, qui se sont réunis dans diverses régions du Nouveau-Brunswick.”

Prévenir et éliminer la cyberviolence faite aux jeunes femmes et aux filles au Nouveau-Brunswick

Le projet sur la cyberviolence est financé par Condition féminine Canada et vise à faire participer les jeunes et à renforcer la collaboration entre les partenaires communautaires afin d'élaborer des stratégies qui permettront d'éliminer la cyberviolence faite aux jeunes femmes et aux filles. L'ATSNB mène le projet et travaille en collaboration avec le Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse et le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale.

Le plan de travail du projet prévoit l'organisation d'une série de groupes de travail, qui se sont réunis dans diverses régions du Nouveau-Brunswick. La dernière réunion d'un groupe de travail a eu lieu en novembre 2015, après laquelle l'équipe a pu soumettre une évaluation des besoins. Condition féminine Canada a accepté l'évaluation des besoins, laquelle nous a permis de mieux comprendre la nature unique et le contexte social de la question au moment où nous allions de l'avant en élaborant des stratégies.

En octobre, nous avons tenu un deuxième atelier pour les partenaires communautaires afin de faire participer les parties prenantes à une discussion sur la cyberviolence faite aux jeunes femmes et aux filles. La tenue de l'atelier nous a permis de présenter les données recueillies pendant les séances des groupes de travail ainsi que les résultats d'un sondage en ligne rempli par des jeunes l'année dernière. Selon les besoins cernés par les jeunes, certains partenaires communautaires ont pu déterminer comment ils pouvaient contribuer à la prévention et à l'élimination de cette violence de plus en plus grave et troublante.



Julia Phillips, TSI

Des jeunes et des partenaires communautaires ont soulevé une préoccupation importante relative à l'écart entre les générations pour ce qui est de comprendre les technologies. L'un des participants à une séance d'un groupe de travail a souligné le fait qu'il fallait sensibiliser les parents aux technologies, car ceux-ci ne connaissaient pas Internet pendant leur enfance et jeunesse. Selon lui, les parents ont des téléphones et ainsi de suite, mais ils ne comprennent pas la réalité des jeunes qui ont toujours eu accès aux technologies. Selon des jeunes et des partenaires communautaires, cet écart représente un obstacle aux efforts visant à mettre fin à la cy-

berviolence, et nous prendrons une mesure en vue de combler l'écart en organisant un dialogue entre les générations sur la cyberviolence au moment de lancer des actions stratégiques en novembre 2016. Nous tentons d'accroître la participation des partenaires communautaires en lançant des stratégies éclairées par les jeunes, et nous avons hâte d'accroître les interventions et d'améliorer la sensibilisation à la question.

Activités liées à la santé mentale

Je représente l'ATSNB au sein du réseau Échange NB, lequel est composé de personnes qui veulent améliorer les services de santé mentale fournis aux enfants et aux jeunes du Nouveau-Brunswick. Les participants au réseau sont des parents, des professionnels, des fournisseurs de services, des chercheurs, des défenseurs, des fonctionnaires et d'autres parties prenantes. Échange vise à mieux combler les besoins des enfants et des jeunes qui subissent de l'angoisse liée à des questions de santé mentale et d'appuyer les familles grâce au partage des idées et des connaissances. Quant au rôle que je joue au sein du réseau Échange, je donne des mises à jour sur les activités de l'ATSNB dans le domaine de la santé mentale, telles que celles qui sont liées au projet sur la cyberviolence.

États financiers

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié les états financiers de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick y compris le bilan au 31 mars 2016 et les états des résultats d'exploitation, l'évolution de l'actif net et les flux de trésorerie pour l'exercice en question, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada visant les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers fondée sur notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

La vérification comprend la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les vérificateurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

OPINION

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement à tous les égards importants la situation financière de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2016 ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice en question selon les principes comptables généralement reconnus au Canada visant les organismes à but non lucratif.

À Fredericton au Nouveau-Brunswick
le 16 Mai 2016

COMPTABLES AGRÉÉS

BILAN le 31 mars 2016

ACTIFS

À COURT TERME	2016	2015
Encaisse	712,752	644,603
Dépôts à terme (Note 3)	747,808	721,333
Charges payées d'avance	2,471	2,278
	1,463,031	1,368,214
IMMOBILISATIONS (Note 4)	12,345	6,959
	1,475,376 \$	1,375,173 \$

PASSIFS ET ACTIFS NET

À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	64,930	65,175
Cotisations différées (Note 5)	373,362	364,803
Subvention gouvernementale différée (Note 6)	98,013	73,961
	536,305	503,939
ACTIFS NETS		
Non affectés	440,959	398,965
Affectés	485,767	465,310
Immobilisations	12,345	6,959
	939,071	871,234
	1,475,376 \$	1,375,173 \$

(suite) ...

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2016

	Non affectés	Affectés	Investissement immobilisations corporelles	2016	2015
ACTIFS NETS – Début de l'exercice	398,965	465,310	6,959	871,234	824,019
Excédent (déficit) des produits sur les charges non affectées	83,851	(13,184)	(2,830)	67,837	47,215
Investissement immobilisations corporelles	(8,216)	-	8,216	-	-
Transferts internes (Note 7)	(33,641)	33,641	-	-	-
ACTIFS NETS à la fin de l'exercice	440,959\$	485,767\$	12,345\$	939,071\$	871,234\$

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2016

	2016	2015
PRODUITS		
Cotisations	620,339	590,753
Subvention – projet sur la cyberviolence	42,448	31,039
Subvention – Habilitier les femmes victimes de violence conjugale	-	7,200
Intérêt	12,414	6,956
Autre	1,810	728
	677,011	636,676
CHARGES		
Réunions du conseil et de l'exécutif	23,710	21,598
Détournement de fonds au sein d'un chapitre (Note 8)	18,331	-
Rabais des chapitres	14,870	16,360
Comités	7,364	7,252
Plaintes et discipline	3,843	15,341
Frais de cartes de crédit	10,416	9,962
Dossier	1,130	1,119
Cotisations de l'ACTS, du CCORTS et de l'ASWB	67,232	62,736
Baux de matériaux	4,583	4,696
Assurances	6,025	7,223
Réunions et assemblée	13,672	9,789
Bureau	11,543	12,060
Présidence	3,139	3,031
Frais professionnels	19,574	16,674
Programme cyberviolence	42,448	31,039
Programme Habilitier les femmes victimes de violence conjugale	-	7,200
Relations publiques et promotion	5,869	3,912
Loyer	27,339	27,294

Salaires et sous-traitements	255,035	275,459
Bourses	2,000	4,500
Services aux membres	12,242	12,064
Personnel	17,721	13,330
Téléphone	10,072	7,030
Déplacements et dons	7,676	1,877
Développement du site Web	7,326	3,626
	593,160	575,172
	83,851	61,504

PRODUITS AFFECTÉS (CHARGES)

Intérêts (affectés)	3,982	6,627
Révision de la loi	(17,166)	(18,744)
	(13,184)	(12,117)
	70,667	49,387

AUTRES PRODUITS (CHARGES)

Amortissement	2,830	2,172
---------------	--------------	-------

EXCÉDENT DES PRODUITS PAR

RAPPORT AUX CHARGES	67,837 \$	47,215\$
----------------------------	------------------	----------

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2016

	2016	2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges non affectées	\$ 67,837	\$ 47,215
Élément hors caisse : Amortissement	2,830	2,172
	70,667	49,387
Variations du fonds de roulement hors caisse :		
Charges payées d'avance	(193)	(22)
Créditeurs et charges à payer	(245)	21,136
Cotisations différées	8,559	23,147
Subventions gouvernementales différées	24,052	70,361
	32,173	114,622
	102,840	164,009
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles	(8,216)	-
Dépôts à terme	(26,475)	(28,963)
	(34,691)	(28,963)
EXCÉDENT	68,149	135,046
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	644,603	509,557
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	712,752 \$	644,603 \$

(suite) ...

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

L'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick est un organisme à but non lucratif qui régit les services de travail social dispensés à la population du Nouveau-Brunswick et en assure la réglementation.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La société comptabilise considère comme trésorerie ou équivalents de trésorerie l'argent en caisse, les dépôts à court terme et les soldes de comptes bancaires, nets de découverts. Les prêts bancaires sont réputés être des activités de financement.

Politique sur les instruments financiers

La compagnie comptabilise les contrats qui créent un actif ou un passif financier ou un instrument comme étant des instruments financiers sauf dans certaines circonstances limitées. La société traite les éléments suivants comme instruments financiers :

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie
2. Fournisseurs et autres débiteurs
3. Crédeurs et régularisations

L'actif et le passif financiers sont comptabilisés lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La société évalue d'abord l'actif et le passif financiers à leur juste valeur, sauf dans le cas de certaines transactions avec un lien de dépendance.

L'actif ou le passif financier qui est obtenu lors de transactions entre des parties liées est comptabilisé conformément aux politiques comptables qui s'appliquent aux transactions entre des parties liées sauf dans le cas de transactions avec une personne ou une entité dont le seul lien avec la société est celui de gestionnaire ; dans un tel cas, l'actif ou le passif est traité comme un instrument financier.

La société évalue subséquemment ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût amorti moins toute dévaluation.

La société décomptabilise les passifs financiers, ou une partie de ces passifs, lorsque ses obligations sont éteintes, sont annulées ou expirent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix coûtant ou au prix estimatif moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé annuellement pour amortir les actifs au cours de leurs vies utiles estimées, aux taux suivants : mobilier et installations 20 %, 30 %.

L'association examine périodiquement ses biens et son matériel en vue d'éliminer les articles désuets.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes à but non lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information.

Les estimations sont examinées périodiquement et les ajustements sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Les cotisations, les intérêts et d'autres produits sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'engagement. Les subventions des projets sont constatées dans l'exercice où les frais liés aux projets sont engagés.

3. DÉPÔTS À TERME

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme varie de 1,55 % à 2,00 %.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Prix	Amortissement cumulé	2016 Valeur nette comptable	2015 Valeur nette comptable
Furniture, fixtures and equipment	93,519 \$	81,174 \$	12,345 \$	6,959

5. COTISATIONS DIFFÉRÉES

La somme représente les cotisations perçues pour l'exercice 2016-2017, déduction faite de la cotisation de l'ACTS.

6. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DIFFÉRÉES (PROGRAMMES)

	2016	2015
Cyberviolence	98,013 \$	73,961 \$

7. ACTIF NET AFFECTÉ

Le Conseil d'administration a des ressources qui font l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées :

Le fonds de prévoyance est accessible pour les opérations quotidiennes de l'association lorsqu'il y a un manque à gagner.

Le fonds de défense est accessible pour payer les frais juridiques et d'autres frais liés aux audiences disciplinaires.

Le fonds de bourse est accessible pour verser des bourses accordées par l'association.

Le fonds de projets spéciaux est accessible pour des projets futurs désignés par le Conseil d'administration.

Le fonds pour la révision de la loi est accessible pour payer les frais liés à la révision et la modification de la Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, adoptée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1988.

	2016	2015
Prévoyance	\$ 292,451	\$290,256
Défense	100,000	101,500
Bourses	29,217	28,997
Projets spéciaux	23,949	23,744
Révision de la loi	40,150	20,813
	\$ 485,767	\$ 465,310

Au cours de l'exercice, l'association a effectué les transferts suivants : 35 909 \$ du fonds non affecté au fonds pour la révision de la loi (2015 – transfert de 10 943 \$ du fonds pour la révision de la loi au fonds non affecté) ; 2 268 \$ du fonds de défense (2015 – 0 \$) au fonds non affecté.

8. DÉTOURNEMENT DE FONDS AU SEIN D'UN CHAPITRE

Au cours de l'exercice, l'association a subi une perte de 18 331 \$ liée à une activité de perfectionnement professionnel et aux intérêts sur les paiements en retard, perte attribuable à un détournement de fonds par un ancien membre du chapitre en question. Les gestionnaires ont déployé des efforts pour régler la situation, mais l'ampleur et l'opportunité d'un remboursement éventuel demeurent incertaines. Voilà pourquoi, par prudence, l'association comptabilise l'intégralité de la perte dans les états financiers de l'exercice actuel.

Rapport de la Directrice à l'ACTS

Rapport Annuel 2015-2016 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

“Parmi les nombreux accomplissements de l'ACTS cette dernière année, le plus important sera sans doute le retour du Collège des travailleurs sociaux de l'Alberta (CTSA) depuis mars dernier.”

Parmi les nombreux accomplissements de l'ACTS cette dernière année, le plus important sera sans doute le retour du Collège des travailleurs sociaux de l'Alberta (CTSA) depuis mars dernier. Vous vous souviendrez du départ des partenaires de l'Ontario et de l'Alberta en mars 2011. Une grande partie des efforts et du temps du DG et du président cette année ont été les discussions avec les associations provinciales de l'Ontario et de l'Alberta vers leur unification à l'ACTS.

Bien que les échanges se soient avérés respectueux, l'ACTS demeure disponible à poursuivre les communications et est une priorité stratégique pour la prochaine année. Suivant plusieurs rencontres de médiation et négociations, le CA de l'ACTS et du CTSA sont heureux de réunir leurs forces à nouveau. Ceci confirme les intentions de viabilité de notre voix nationale ! La sécurité financière permettra également de réviser certains projets et initiatives qui avaient dû être suspendus depuis 2011. Bien que les partenaires provinciaux de l'Ontario et du Québec demeurent indépendants pour l'instant, l'ACTS maintient la catégorie d'adhésion « membres individuels » aux travailleurs sociaux de ces provinces non-affiliées qui désirent s'unir aux initiatives nationales, et le nombre de ces membres s'agrandit annuellement. L'ACTS entend s'engager dans une étude et un plan de rechange autour de l'image et le soutien crucial des travailleurs sociaux de première ligne en protection à l'enfance au Canada.

Il s'agira d'une année motivante à unir les implications du comité intersectoriel (ACTS, CORTS et l'ACETS) qui ont également repris leurs rencontres en 2014 reconnaissant les projets de collaboration communs. Terminant

une cinquième année à la présidence de l'ACTS, Morel Caissie, tsi et membre de l'ATSNB s'était donné comme mandat principal de réunir les partenaires provinciaux et territoriaux avec les autres organismes du travail social au Canada afin de rendre encore plus puissante la voix de la profession. En concluant ce rapport annuel, il va sans dire que cet objectif ait été rencontré et qu'il est l'un des joueurs instrumentaux dans cette réussite ; merci Morel ! M. Caissie a également impliqué l'ACTS vers de grandes initiatives internationales lors de sa présidence à la Fédération Internationale du Travail Social (FITS). Il terminera son mandat en se rendant en Corée du Sud et à New York afin de léguer son rôle à son remplaçant des pays nord-américains. Son sens d'engagement a aussi été contagieux au sein des membres du conseil ces dernières années.

Devant l'éventuelle élection des postes exécutifs en juin prochain, les membres du CA ont pris part à une session de partage de leur vision et intentions quant à l'avenir de l'ACTS. De ce fait, le CA a révisé les règlements administratifs et la gouvernance du conseil en lien avec la succession à la présidence et l'amendement des renouvellements des membres partenaires de façon à assurer une relève viable à l'avenir.

Il y a aussi eu complétion des efforts d'élaborer un plan stratégique 2016-2010 qui sera adopté en juin. Les membres du conseil sont plus engagés que jamais à voir à une structure viable pour l'ACTS. L'ACTS maintient également un travail remarquable au sein des coalitions nationales dont elle est membre. Grâce à la finesse d'allocution, le leadership et le sens d'engagement du DG Fred Phelps et de la

consultante en travail social Sally Guy, l'ACTS se trouve en premier plan au sien des initiatives telles que la Santé mentale, la pauvreté, la santé, la justice sociale et les soins palliatifs au Canada.

La liste des coalitions affiliées ainsi que toutes les documentations sont d'ailleurs disponibles pour votre consultation sur le site web de l'ACTS. Ne manquez pas à visiter également les comptes facebook et twitter de l'ACTS ! Depuis les élections menant les Libéraux à la tête du pays en octobre dernier, l'ACTS reconnaît un réel changement au niveau du climat politique et est de plus en plus sollicitée à se prononcer sur certaines initiatives ; notamment la présentation au comité permanent en prévision du budget 2016 à laquelle a participé le DG Fred Phelps. On note aussi l'invitation au dialogue entourant l'Entente Santé-Social au Canada, où il a mis l'emphase sur les aspects « sociaux » légitimes à la communauté et influençant la santé des Canadiens. Ceci est aussi un accomplissement important de reconnaître les influences de notre profession face aux décisions à l'échelle nationale ! De ce fait, étant un sujet d'actualité au sein du parlement, l'ACTS produira sous peu un document de discussion entourant la question d'euthanasie et de mort assistée au Canada mais surtout en mettant l'emphase sur les valeurs du Travail Social supportant le choix des Canadiens à l'auto-détermination.

Lors de la dernière année, l'ACTS a reconnu les grandes implications à l'ACTS de deux membres, dont un membre récemment décédé ;

(suite) ...

Glen Drover . M. Drover ancien doyen des programmes de travail social de 3 universités Canadiennes et ancien président de l'ACTS, a été impliqué notamment au chapitre de la politique sociale et a fait valoir l'ACTS de ses recherches et services de consultant au fil des années.

L'ACTS a ainsi renommé sa plus haute distinction en son honneur « **Prix d'excellence national Glen Drover pour service exceptionnel** ». Le prix a été remis à sa famille en mars dernier. Rina Arseneault, travailleuse sociale au sein du Centre Muriel McQueen Ferguson de Fredericton, est aussi la lauréate 2016 pour le « **Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS** », tel que nominée par l'ATSNB. Mme Arseneault est impliquée au sein du comité de discipline de l'ATSNB depuis plusieurs années et a notamment été partenaire avec l'ATSNB et l'ACTS dans bon nombre de projets visant la sensibilisation et l'éducation face à la violence conjugale tant à la l'échelle provinciale, nationale et internationale. Félicitations Rina !

D'ici la prochaine année, le site web de l'ACTS fera peau neuve et s'avèrera plus facile à utiliser. Il se lie aux initiatives de la dernière année voulant développer l'image de l'ACTS. Vous retrouverez les thèmes semblables au sein des logos et des images utilisées pour une variété de dépliants, d'affiches et de documents. Ceci est aussi

permis grâce à un partenariat avec la compagnie d'Assurance AON, qui supporte financièrement plusieurs activités durant le mois national du travail social. Pour la 2e année, le thème étant « Travail Social, la profession de Choix », un concours était lancé au sien des membres afin de recueillir les principaux motifs et les influences pour le travailleurs sociaux canadiens d'avoir fait du travail social leur profession de choix. Le nombre de résumés reçus a encore une fois dépassé les attentes! Il y a eu la présentation de 4 webinaires, dont « la responsabilité professionnelle » par AON, et « Terminer la relation professionnelle avec un client » ainsi que deux sessions en partenariat avec l'ATSNB et le MMFC « La violence conjugale vue par le prisme d'une approche tenant compte des traumatismes subis ». Bell Canada s'est aussi joint à l'ACTS afin de lancer une campagne au sein des médias sociaux entourant le thème du mois national.

La prochaine AGA de l'ACTS sera à Winnipeg, Manitoba en juin prochain. En plus de l'adoption du plan stratégique et des affaires de gouvernance, Il y aura élection d'un nouvel exécutif dont le poste de la présidence. Il sera aussi l'occasion de souligner les accomplissements de l'ACTS et les maintes implications de Morel Caissie quittant à titre de président. M. Caissie a su démontré un dévouement et un sens d'engagement remarquable

à maintenir une voix nationale viable pour tous les travailleurs sociaux à un moment où tout basculait. L'ATSNB est d'avis que ce travail si important à rebâtir l'ACTS, composée de toutes les associations provinciales/territoriales du pays, doit être poursuivi. L'ATSNB le reconnaît un passionné à la défense des gens vers une justice sociale et les changements sociaux pour tous les canadiens. Il me fera plaisir de le remercier au nom de l'ATSNB mais aussi en mon nom personnel, celui qui est un mentor et collègue de longue date est aussi devenu un bon ami... C'est avec un sentiment de grande fierté que j'entame la dernière année d'un 2e mandat au sein de l'ACTS à représenter l'ATSNB. Je dois aussi remercier nos collègues de l'ATSNB qui ont donné leur temps cette dernière année et qui acceptent de siéger avec moi au sein des comités permanents et des groupes d'intérêts qui sont réellement la force et la voix de l'ACTS : Valerie Delong (Groupe d'intérêt sur les enfants), Barb Wilkins (Comité de la pratique privée), Merri-Lee Hanson (Comité des Politiques Sociales), Geraldine Poirier Baiani et Isabel Lanteigne (comité éditorial de la Revue Canadienne du Travail Social), moi-même (groupe d'intérêt sur la santé) et Lorise Simon (groupe d'intérêt des premières nations et affaires autochtones). Merci!

Karine Levesque, TSI
Directrice à l'ACTS

Comité d'examen

Rapport Annuel 2015-2016 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

“Le comité se réunit chaque mois par téléconférence pour étudier soigneusement et en détail la demande d'admission de chaque candidat ou candidate.”

En rédigeant mon dernier rapport en tant que présidente du Comité d'examen, j'aimerais commencer par remercier notre consultante en travail social, Martine Paquet, de toute son aide et de tous ses conseils précieux. J'en suis reconnaissante. Merci beaucoup!

Je tiens aussi à remercier les membres de notre comité : Jean-Marie Haché ; Thérèse Doucet ; Laura Hiscock ; Nathalie Melanson ; Jennifer-Ann Forgues, notre nouvelle membre. Ces cinq personnes font un travail efficace et sont dévouées à la tâche ; elles s'efforcent de prendre les meilleures décisions possible. Le comité se réunit chaque mois par téléconférence pour étudier soigneusement et en détail la demande d'admission de chaque candidat ou candidate.

Le Comité d'examen est chargé

d'étudier les demandes d'adhésion à l'ATSNB présentées par des candidats et candidates dans l'une des catégories suivantes : membre ordinaire, membre temporaire ou membre étudiant.

Le Comité d'examen étudie aussi les demandes présentées par des personnes qui veulent devenir membres de l'ATSNB par le processus d'équivalence ; de telles demandes sont renvoyées à un sous-comité aux fins d'étude.

Le comité a approuvé, du 1er avril 2015 au 31 mars 2016, un total de 146 membres, soit 18 de plus que l'année dernière. Le comité a aussi rejeté une demande d'adhésion à titre de membre ordinaire.

Voici la ventilation détaillée :

- 110 membres ordinaires (soit 17 membres de plus que l'année dernière)

- 7 membres temporaires (soit 1 membre de plus que l'année dernière)
- 29 membres étudiants (soit le même nombre que l'année dernière)

Comme vous pouvez le constater, de nombreuses demandes d'adhésion sont présentées et étudiées et font l'objet de discussions au sein du comité. En tant que membre du comité, il est passionnant de voir augmenter le nombre de membres de l'association et, en tant que présidente sortante du Comité d'examen, je suis fière d'avoir participé au processus qui permet aux travailleurs sociaux et aux travailleuses sociales de faire partie de l'ATSNB.

Respectueusement soumis,
Monique Dubé-Michaud, TSI,
présidente du Comité d'examen



Comité de discipline

Le Comité de discipline est composé des personnes suivantes : Rina Arseneault, présidente; Claudette Bourgeois, Émilie Bourgeois, Geneviève Forest-Allard, Mariette Damboise, représentante du public. Nous avons aussi un membre suppléant, Gloria Sacobie.

Le comité avait l'intention de se réunir pour tenir une audience disciplinaire le 8 octobre 2015, mais l'audience a été annulée. Une autre affaire disciplinaire a été réglée par téléconférence le 21 janvier 2016. Il y a aussi une affaire disciplinaire qui est présentement en négociation entre les conseillers juridique.

Le comité a aussi obtenu une formation le 14 mars sur le Manuel de procédures du comité de discipline.

Le conseiller juridique, Dan Leger de Pink Larkin a facilité la session.

La présidente du comité a suivi une séance de formation pour les membres de conseils des associations offerte par l'Association of Social Worker Boards, à San Diego, en Californie, du 18 au 20 mars 2016.

Le comité tient à remercier Annie Rickett du soutien qu'elle a offert et du dévouement dont elle a fait preuve à titre de Registrare de l'ATSNB.

Rina Arseneault MTS, TSI
présidente du comité

Comité des plaintes

“Le comité a pour mandat d'examiner les plaintes reçues et d'enquêter sur celles-ci, conformément aux dispositions de la Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick de 1988.”

Le comité des plaintes est constitué entièrement de membres bénévoles de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick et le comité se réunit en moyenne une fois par mois. Cette année, Leslie Lecour s'est retirée du comité. Leslie a participé comme membre active au comité pour plusieurs années et apportait une expertise. J'aimerais remercier Leslie pour sa participation et son dévouement au comité.

Cette année, les membres du comité sont, Michelle Nowlan, Omer Savoie, et Sarah Anderson (membre suppléant).

Le comité a pour mandat d'examiner les plaintes reçues et d'enquêter sur celles-ci, conformément aux dispositions de la Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick de 1988. Au besoin, le comité consulte le conseiller juridique de l'ATSNB pour obtenir des conseils

sur les mesures à prendre et une aide à la rédaction des décisions. Certaines plaintes exigent des enquêtes plus approfondies. Dans une telle situation, le comité retient les services d'un enquêteur, lequel peut être un membre de l'ATSNB qui a reçu une formation pertinente ou un enquêteur privé.

Au cours de la dernière année entre le 1er avril 2015 et le 31 mars 2016, 14 nouvelles plaintes ont été déposées. 6 plaintes ont été reportées de l'année précédente. Des 20 plaintes au total, 6 plaintes ont été rejetées, 1 plainte a été en discipline et 13 plaintes sont en cour d'examen depuis le 31 mars 2015.

J'aimerais remercier tous les membres du comité, ainsi qu'Annie Rickett, ancienne Registrare et Martine Paquet, Registrare par intérim, pour leur engagement et leur travail assidu.

Respectueusement soumis,
Carole Poitras, TSI

Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles

Le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles est composé des membres suivantes : Françoise Godin, Rachel Mills, Debbie Stanton, Sheryl Noble et Tara Thibeault.

Le comité a passé une année tranquille. En raison de difficultés liées au calendrier, le comité a tenu une seule

réunion au cours de l'année. Le comité a répondu à une seule question sur la déontologie posée par un membre pendant l'année 2015-2016 et aucun projet n'est en cours.

Nous remercions les membres du comité de leur travail continu et de leur dévouement.

Rapport respectueusement
soumis par

Rachel Mills, TSI

Comité d'éducation

Rapport Annuel 2015-2016 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

“J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les membres du comité d'éducation pour leur travail d'équipe dans la dernière année.”

Cher travailleur social et chère travailleuse sociale, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les membres du comité d'éducation pour leur travail d'équipe dans la dernière année. Chacun d'eux ont été disponibles et flexibles pour les appels conférences et la réunion personnelle à Fredericton.

Le comité d'éducation évalue chaque année les demandes de bourses offertes aux étudiants qui fréquentent une école de travail social soit l'Université de Moncton, St. Thomas Université ou le programme Mi'kmaq-

Malécite de baccalauréat en travail social. Ces bourses sont disponibles grâce à un partenariat avec la compagnie d'assurance Co-operators groupe automobile et habitation. L'ATSNB offre aussi une bourse aux membres de l'ATSNB. De la part des membres du comité d'éducation, je félicite tous les récipiendaires de 2015-2016!

De plus, les membres du comité se sont rencontrés en novembre 2015 à Fredericton. Cette rencontre a permis de faire la mise à jour du plan d'action 2015-2016. De plus, le comité a fait la révision des politiques sur l'éducation professionnelle continue

Une autre rencontre sera organisée en juin 2016 afin de continuer le travail. Encore MERCI aux membres du comité pour leur beau travail et leur implication!

En conclusion, je désire souligner le travail de Martine Paquet, Consultante en travail social qui nous a apporté soutien et son aide dans l'organisation des échanges téléphoniques; en plus de son accueil lors notre réunion à Fredericton.

Bien à vous,
Anouk McGraw, T.S.I
Présidente du comité d'Éducation

Comité d'action sociale

“Le comité d'action sociale vise à aider l'ATSNB à déployer des efforts en vue d'assurer la justice sociale et la transformation sociale au sein de notre société.”

Le comité d'action sociale vise à aider l'ATSNB à déployer des efforts en vue d'assurer la justice sociale et la transformation sociale au sein de notre société. Malheureusement, le comité n'a pas eu de réunion cette année en raison du manque de personnel à l'Association. Cependant, une fois que le poste sera comblé, le comité pourra se réunir afin de faire de la planification pour l'année qui commence, 2016-2017. Nous

espérons aussi accueillir des étudiants en travail social pour des stages en action sociale auprès de l'ATSNB.

Je profite de l'occasion pour reconnaître les membres suivants du comité : Jessica Cleveland, Tanya Smith, Rebecca Kaley. Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue à deux nouveaux membres du comité, Gaby Lyness et Noella MacMillan. Nous vous souhaitons la bienvenue!

Rapport respectueusement
soumis par
Martine Paquet,
Consultante en travail
social de l'ATSNB



Mission

*Assurer à la
population du
Nouveau-Brunswick
des services de travail
social de qualité
professionnelle*

Comité de diversité culturelle

Le Comité de célébration de la diversité culturelle a été très occupé cette année ; il a le plaisir d'annoncer que la séance de formation en déontologie pour les Premières nations est achevée et sera offerte au cours du prochain exercice financier. Le comité espère que tous les travailleurs sociaux et travailleuses sociales qui travaillent auprès des Premières nations suivront la formation. Les personnes suivantes siègent au comité : Lorise Simon, présidente ; Glen Caplan ; Judy Levi ; Shasta Hitchcock ; Annie Rickett ; Gloria Sacobie ; Tanya Smith ; Alison Charnley ; Migmahagan ; Miguel LeBlanc.

En élaborant la séance de formation, le comité a fait une étude détaillée du Code de déontologie de l'ATSNB. Il a mené des discussions franches et des débats au sein du comité ; les membres du comité conviennent que la plus grande partie du Code de déontologie de l'ATSNB est valable et s'applique à l'exercice du travail social auprès des Premières nations. L'ATSNB s'est engagé à modifier le libellé de certaines parties du Code de déontologie afin de tenir compte des différences culturelles et d'adapter le libellé en conséquence. L'ATSNB modifiera ainsi le Code de déontologie, mentionnant notamment les personnes bispirituelles.

Le comité a déterminé que les parties du Code de déontologie qui posent des défis les plus importants relativement aux travailleurs sociaux et aux travailleuses sociales qui travaillent auprès des Premières nations portent sur les

limites. Après avoir étudié le Code de déontologie de l'ATSNB, les membres du comité élaboreront des exemples de cas qui tiendront compte de la réalité et des expériences de travailleurs sociaux et de travailleuses sociales qui travaillent auprès des Premières nations.

Le comité a élaboré deux outils qui visent à aider les travailleurs sociaux et travailleuses sociales qui travaillent auprès des Premières nations à cerner des questions liées aux limites qui peuvent se poser. Les outils sont basés sur l'idée d'un génogramme. Le comité a décidé d'appliquer la définition de « famille » qui se trouve dans la Loi sur les services à la famille, définition qui a été améliorée plus tard au cours de la formation.

Le comité a aussi rédigé un guide sur la confidentialité et les consultations pour les services de protection de l'enfance afin de souligner l'importance et les aspects positifs de la consultation dans l'exercice du travail social. Le comité s'harmonise sur le plan stratégique avec les efforts de la province, en lançant sa séance de formation pour les Premières nations après l'achèvement de la formation que la province offre aux travailleurs sociaux et travailleuses sociales qui travaillent auprès des Premières nations au sujet du nouvel outil d'évaluation, le modèle de décision structuré, que les services de protection de l'enfance appliquent à l'échelle de la province. L'évaluation basée sur le modèle de décision structuré permet de décider si une situation nécessite une intervention d'urgence ou si elle

peut attendre au moins 24 heures. Le comité est d'avis que l'application d'un tel modèle pourra aider les travailleurs sociaux et travailleuses sociales qui travaillent auprès des Premières nations à résoudre des questions liées aux limites en matière de déontologie.

Le comité était d'avis qu'il fallait présenter le matériel de formation à un aîné respecté ou à une aînée respectée, une personne compatissante qui se rend compte de l'importance de la profession du travail social. Cela a permis à cette personne d'offrir un apport au sujet de la formation afin d'améliorer le contenu de la formation pour les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales de première ligne. Cette personne fait maintenant partie du comité et a assisté à l'exposé donné aux cadres des services à l'enfant et à la famille ; j'ai le plaisir de signaler que la formation a été bien accueillie par les cadres, qui se sont engagés à envoyer le personnel de première ligne à la séance de formation importante. Le comité vise à donner la formation au cours du prochain exercice financier et à discuter de la prochaine initiative, qui consiste à élaborer des lignes directrices ou des normes sur la compétence culturelle et la sécurité culturelle.

Rapport respectueusement
soumis par

Lorise Simon, TSI,
présidente du comité et représentante des Premières nations au sein du Conseil d'administration de l'ATSNB

Comité sur la modification de la loi régissant l'ATSNB

Le présent rapport porte sur la période de juillet 2015 à avril 2016.

Le comité est composé des personnes suivantes :

Geraldine Poirier Baiani, présidente ;

Barb Whitenect ; Karine Levesque ;

Claudette Landry ; Miguel LeBlanc.

Annie Rickett, ancienne registraire, a offert un soutien au comité.

Les objectifs principaux du comité sont les suivants :

- 1) moderniser la loi ;
- 2) veiller à ce que la loi réponde aux besoins actuels de l'association et de ses membres sur les plans juridique et fonctionnel ;
- 3) protéger la population tout en respectant les principes de la transparence, de la reddition de comptes et de l'impartialité ;
- 4) respecter les valeurs du travail social dans l'intérêt des membres et du public.

Le comité s'est réuni et a tenu de nombreuses téléconférences afin de cerner les questions liées à notre loi actuelle et de formuler des recommandations à présenter au Conseil sur les façons d'améliorer l'efficacité de nos activités et de nous acquitter de nos responsabilités juridiques.

Daniel Leger, du cabinet Pink Larkin, a fourni des avis juridiques.

Des exposés ont été offerts au Conseil et des discussions fructueuses ont été tenues. Le directeur général a envoyé aux membres une note, et il continuera à faire ainsi.

Une fois que la loi sera mise au point, elle fournira aux membres du personnel de l'ATSNB les outils dont ils ont besoin afin de faire leur travail et elle tiendra compte de toutes les modifications législatives exigées par le gouvernement provincial.

Le processus n'est pas rapide et, malgré le fait qu'une première ébauche a été rédigée, il reste beaucoup de travail à réaliser.

Nous sommes déterminés à rencontrer et à consulter tous les chapitres

de la province. Nous devons rencontrer les parties prenantes, les employeurs, les députés, d'autres groupes professionnels et toutes les autres personnes qui s'intéressent à nos activités. Les consultations devraient avoir lieu en automne 2016. Après avoir tenu des consultations, nous devons présenter une version définitive du projet de loi au Conseil et aux membres de l'association pendant l'assemblée générale annuelle de 2017 aux fins d'approbation. Une fois que les membres l'auront approuvé, nous présenterons notre projet de loi à l'Assemblée législative pendant la session parlementaire d'automne 2017. La loi sera mise en application en 2018 suivant la refonte des règlements administratifs.

Je tiens à remercier les membres du comité de leur dévouement et de leur volonté de faire progresser la profession du travail social. J'aimerais aussi remercier Annie Rickett, dont les connaissances, l'expertise et le vaste réseau de liens avec d'autres provinces se sont avérés extrêmement utiles.

Geraldine Poirier Baiani, TSI,
présidente du comité

Chapitre de Fredericton

Le chapitre de Fredericton a passé une année formidable.

De nombreux travailleurs sociaux et travailleuses sociales dévoués consacrent beaucoup d'efforts afin de faire en sorte que les membres du chapitre obtiennent de la formation pertinente, et ils essaient d'augmenter le taux de participation aux réunions mensuelles. Tous les membres peuvent participer aux réunions du chapitre et aux séances de formation, contribuer à la planification d'activités, proposer des sujets pour des séances futures et faire partie d'un comité.

Le bureau de direction du chapitre est composé des personnes suivantes : Valerie DeLong, présidente ; Samantha Paul, vice-présidente ; Susan Gavin, secrétaire ; Denise Selesse-Guitard, trésorière. Le comité d'éducation du chapitre est très actif, sous la présidence d'Evelyn Morrison.

Le comité d'éducation a fait un travail exceptionnel, encore une fois, en sélectionnant d'excellents conférenciers qui donnent des exposés très intéressants. De 10 à 25 membres assistent aux conférences et peuvent compter les heures qu'ils consacrent à ces activités de

perfectionnement professionnel. Dans le cadre d'une nouvelle initiative lancée cette année, la cotisation annuelle d'un travailleur social ou d'une travailleuse sociale qui a assisté à au moins trois réunions sera payée par le chapitre. Le gagnant sera annoncé pendant la séance de formation offerte pendant la Semaine du travail social en mars.

En automne dernier, le chapitre a lancé ses activités en tenant une séance

(suite) ...

d'accueil et une discussion sur le travail bénévole. John Carty, directeur général du service de repas à domicile, a donné son point de vue sur la question. En général, les membres du chapitre sont invités à faire du travail bénévole dans le domaine qui les intéresse, car le nombre de bénévoles semble diminuer. Une séance de travail a suivi la discussion. Les procès-verbaux des réunions du chapitre sont affichés sur le site Web de l'ATSNB dans la partie consacrée au chapitre de Fredericton.

Pendant un dîner-causerie tenu le 21 octobre au bureau de la Sécurité publique, à 300, rue St. Mary's, des membres ont assisté à un exposé donné par Katelyn Bower et Nichola Park sur les façons de trouver la paix au moyen de l'incapacité élective.

Le 9 décembre, le Dr Oscar Koller a donné un exposé sur la pleine conscience et les étapes menant à la sobriété des personnes alcooliques et plus précisément sur le groupe de soutien

qu'il anime dans le cadre du programme d'enrichissement familial. Une activité sociale pour Noël a suivi l'exposé. La salle a été décorée et les participants ont mangé, ont écouté de la musique et ont joué aux jeux de table avec d'autres travailleurs sociaux et travailleuses sociales. La soirée a été appréciée de tous.

Au début janvier, Mme Joan Wright a donné un exposé sur la rétroaction neurologique et la Mindshift Clinic. La séance a été fort courue et l'enthousiasme et l'intérêt étaient évidents.

Pendant un dîner-causerie tenu le 24 février, Lauren Stoddard, Alysia Reade et Anne-Drea Allison ont donné un exposé sur des programmes de services aux victimes et des services correctionnels. La séance, tenue au bureau de Sécurité publique sur la rue St. Mary's, a été très intéressante.

Comme par le passé, le chapitre a organisé le 21 mars, pendant la Semaine du travail social, une activité de formation sur la diversité dans l'exercice de la

profession, présentée par James McCarthy (SIDA NB), Valerie Endleman (Clinic 554) et Amy Otteson, psychologue agréée.

Le 27 avril, des membres participeront à une activité visant une vidéo Ted Talks et une discussion animée par Murray Weeks, pendant la réunion du soir régulière.

Nous planifions la dernière réunion de l'année, qui aura lieu le 25 mai, mais nous n'avons rien à signaler à cet égard pour le moment. Nous espérons que de nombreux membres assisteront à l'activité et que tout le monde s'amusera.

En conclusion, je tiens à inviter tous les travailleurs sociaux et toutes les travailleuses sociales à jouer un rôle actif au sein du chapitre local et à promouvoir et appuyer notre profession du travail social. Vous faites partie de l'association!

Rapport présenté respectueusement par
Valerie DeLong

Chapitre de Sussex

Le chapitre de Sussex de l'ATSNB se réunit le deuxième jeudi de chaque mois. Nous avons réalisé beaucoup de projets cette année au service de nos membres et de notre collectivité en général. Le bureau de direction actuel de notre chapitre compte les membres suivants : Joshua Redfurn, président ; Sheila Hawthorne, vice-présidente ; Pamela Cole, trésorière ; Crystal Parlee, secrétaire ; Sharon McKillop, directrice du chapitre.

À l'automne 2015, nous avons collaboré avec Sobeys à la campagne intitulée « Stuff the Bus ». L'activité vise à aider à nourrir en ramassant des fonds pour nos banques d'al-

imentaires locales. Sobeys a donné un chariot à remplir par des articles non périssables. Le 17 novembre, un autobus communautaire a fait le tour de Sussex et a été rempli d'articles de notre chariot et de ceux de tous les autres membres intéressés de la collectivité de Sussex. Il s'agit d'une campagne formidable à laquelle le chapitre espère participer au cours des années à venir.

Pendant la saison des fêtes, notre chapitre a mené une collecte de pyjama et de jouets en collaboration avec l'Armée du Salut locale pour les enfants et les familles de la région de Sussex qui avaient besoin de soutien pendant la saison de Noël. Judy Folkins de l'Armée du Salut à Sussex a été très reconnaissante de tous les articles que notre chapitre avait apportés et avait hâte de travailler en collaboration avec nos membres dans l'avenir.

En outre, nous avons a participé à

l'organisation d'un ramassage de bouteilles vides par l'entremise d'une entreprise locale de recyclage de bouteilles à Sussex. Il s'agissait d'une campagne de collecte de fonds pour la nouvelle salle multisensorielle à l'école intermédiaire de Sussex.

Les membres de notre chapitre ont été invités à assister à un exposé sur la déontologie présenté par la registraire de l'ATSNB, Annie Ricketts. De plus, la coordinatrice de projets de l'ATSNB Julia Phillips a offert un exposé sur la cyberviolence. Bon nombre des membres de notre chapitre ont assisté aux deux exposés, que nos membres ont trouvé très instructifs.

En outre, les membres de notre chapitre ont souligné la Semaine du travail social, sous le thème de Travail social : La Profession de choix. Notre comité pour la semaine du travail social, composé de Wanda Jewer-Northrup, de Mylene Chiasson et de Joshua Redfurn,

(suite) ...

a créé des activités afin de célébrer la profession du travail social et les personnes qui choisissent cette carrière. Nos activités, y compris un bar à sundae et du yoga, ont permis à nos membres de prendre le temps pour se reposer et pour éviter l'épuisement émotionnel, mental et physique. Nous voulions aussi célébrer le fait que nous avons choisi cette carrière parce que nous voulions améliorer la vie des autres, tout en nous souvenant des réalités de notre profession.

Je tiens à remercier les membres chapitre pour tout leur travail assidu et du dévouement dont ils ont fait preuve au cours de l'année. J'aimerais aussi remercier les membres de notre chapitre qui nous ont aidé à mener à bien nos campagnes et nos collectes de fonds au cours de l'année. Enfin, je tiens à remercier personnellement notre directrice du chapitre, Sharon McKillop, de tout son travail et de l'enthousiasme

dont elle a fait preuve en communiquant au chapitre local les renseignements qu'elle a obtenus aux échelles régionale et provinciale et qui nous ont permis de nous tenir au courant des nouvelles.

J'ai aimé cette première année que j'ai passé à titre de président du chapitre et de membre du bureau de direction. J'ai hâte de participer aux activités du chapitre de Sussex de l'ATSNB pendant de nombreuses années à venir!

Respectueusement soumis,
Joshua Redfurn, TSI

Chapitre du comté de Charlotte

Le chapitre du comté de Charlotte de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick tient des réunions mensuelles le dernier lundi du mois, à l'édifice provincial, à St. Stephen. Nous avons une liste de distribution qui compte 39 personnes pour communiquer les détails de réunions et d'activités. Lorsque nous avons créé le chapitre en 2012 après une période d'inactivité, nous avons convenu de mettre l'accent sur notre travail dans les domaines de la justice

sociale, des contributions à la collectivité et des activités sociales visant à renforcer les liens entre nos collègues, les travailleurs sociaux et travailleuses sociales du comté de Charlotte. Cette année, nous avons organisé un repas pour souligner la Semaine du travail social, qui a été bien accueilli. En plus des travailleurs sociaux et des travailleuses sociales, des collègues de Santé mentale communautaire et de Santé publique sont venus célébrer avec nous. Nous avons commencé à planifier une séance de formation à laquelle

nous espérons inviter un conférencier bien connu afin d'attirer les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales de la région et de renforcer nos liens grâce à cette occasion de perfectionnement professionnel permanent. Nous attendons avec plaisir la composition d'un nouveau bureau de direction après les élections et l'arrivée de nouvelles personnes au bureau.

Respectueusement soumis,
Colleen Grattan Gick

Chapitre de Grand-Sault et Edmundston

Cette année notre chapitre n'a tenu qu'une réunion soit la réunion annuelle provinciale qui a eu lieu à Edmundston les 12-13 juin 2015. Nous avons choisis de faire une journée formation qui ne couterait rien aux membres du chapitre. Nous avons donc été chercher des conférenciers, qui de par leur travail pouvaient nous outiller dans notre travail. Le thème de la journée était Travail Social sur les Réseaux Sociaux et Intimidation; "Outillions Nous !" Nous avons donc eu le privilège d'entendre Tina Solomon-Ouellette nous entretenir sur ; ' Intimidation vue par la loi" et Jenny Thornhill ; "Prévenir et éliminer la cyberviolence"

Quelques 50 membres du chapitre ont assisté à la journée conférence très apprécié de tous.

Nous avons tenu notre réunion annuelle avec formation le 15 mars dernier avec le conférencier Claude Carrier qui nous a entretenus sur la cohérence cardiaque.

Pour ma part, je quitte le poste de présidente après 3 ans avec un sentiment de satisfaction. J'ai apporté l'idée d'être la région hôte pour la réunion annuelle provinciale et je voulais que les membres aient l'opportunité de participer sans coûts à une telle rencontre.

Nous avons eu plusieurs rencontres afin de planifier un tel événement. Merci au comité et aux personnes qui se sont impliqués dans ce beau projet. Je crois fortement que ce fut une réussite.

Le prochain exécutif est formé de Julie Ouellette

présidente pour un an, Alain Clavette trésorier pour 2 ans, Kristine Johnson vice-présidente pour un an, Danika Bellefleur secrétaire pour un an et Edouard Dorion représentant du chapitre pour 2 ans. Lors de cette réunion s'est aussi formé un nouveau comité "éducation et promotion". Reste à souhaiter bon succès à la nouvelle exécutif.

Francine Plourde Carrier, TSI
Présidente

Chapitre de Miramichi

Karla Parks Lissok, présidente
Holly Smith, vice-présidente
Michele Bushey, secrétaire
Danielle Gallant, trésorière
Noella McMillan, directrice du chapitre

La semaine du travail social a représenté un succès pour le chapitre de Miramichi de l'ATSNB, car nous avons eu le plaisir d'assister à un exposé donné par Martine Paquet, TSI, et Jenny Thornhill, TSI, sur la prévention et l'élimination de la cyberviolence au Nouveau-Brunswick et de manger de la pizza et du gâteau. Un grand nombre de nos membres ont pu assister à l'activité. Nous remercions encore une fois Martine et Jenny d'avoir donné l'exposé.

Notre chapitre a eu le plaisir aussi de passer une belle soirée à l'hôtel

RODD Miramichi où nous avons dîné et célébré les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux. Le bureau de direction a constaté avec plaisir qu'une vingtaine de membres ont assisté à la soirée. Nous avons organisé un tirage de prix de 325,00 \$, de 177,50 \$ et de 100,00 \$. Nous félicitons les membres qui ont gagné : Marie Josee Watt, Danielle Gallant et Kristine Williston-Hovey. Nous avons hâte de participer à une belle soirée encore une fois cette année.

Notre bureau de direction a dû apporter des changements récemment, car notre trésorière Suzanne Ryan a déménagé dans une autre région. Heureusement, Danielle a accepté d'assumer le poste. En outre, Michelle Bushey a accepté d'assumer le poste vacant de

secrétaire.

Le chapitre de Miramichi attend avec plaisir d'organiser l'assemblée générale annuelle de l'ATSNB, qui se tiendra les 3 et 4 juin, à Red Bank, au Nouveau-Brunswick, sous le thème de la sensibilisation aux affaires autochtones.

Je tiens à remercier les membres du bureau de direction du temps qu'ils ont consacré aux activités du chapitre local de l'ATSNB et du dévouement dont elles ont fait preuve. Je sais que notre chapitre attend avec plaisir une autre année passionnante, car nos membres ont discuté d'un grand nombre d'idées pendant notre réunion.

Rapport respectueusement
soumis par
Karla Parks Lissok MTS, TSI,
présidente du chapitre

Chapitre de Woodstock Perth-Andover

L'année dernière a été calme mais fructueuse pour le chapitre de Woodstock—Perth-Andover. Nos membres ont décidé de changer le calendrier et la fréquence des réunions, ce qui a permis à un plus grand nombre de membres d'assister à nos réunions. Nous avons organisé deux activités cette année, soit une soirée pour célébrer Noël et le Nouvel An et une pause-café bien méritée pendant la Semaine du travail social. Nos membres continuent de faire preuve de diligence en fournissant à notre clientèle des services de qualité. Quant à nos activités au cours de la dernière année, nous avons mené des activités visant à sensibiliser la population au travail social, à la santé mentale et au mieux-être, et ce, de nombreuses

façons. Certains des membres de notre chapitre ont profité de l'occasion offerte par l'ACTS, l'ATSNB et le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale en assistant à un exposé sur les services sensibles aux besoins des victimes de traumatismes dans le domaine de la violence familiale. Certains de nos membres participent activement dans le projet visant à éliminer la cyberviolence au Nouveau-Brunswick en participant aux séances de groupe de travail et au sondage en ligne. Nous sommes chanceux de compter des groupes communautaires actifs dans notre région qui travaillent assidûment pour favoriser la sensibilisation à la santé mentale et le rétablissement. Par conséquent, plusieurs membres ont pu assister à une soirée sociale communautaire organisée par l'ACSM visant à sensibiliser la

population à la santé mentale, au rétablissement et à la prévention du suicide, ainsi qu'à une activité organisée par l'organisme Mental Health T.O.P.I.C.S., où Margaret Trudeau a été la conférencière. Margaret a raconté son histoire personnelle afin de nous rappeler l'importance de prendre soin du corps et de l'âme. En conclusion, j'aimerais remercier les membres du chapitre local et des autres chapitres pour les services qu'ils assurent chaque jour ainsi que pour leur dévouement à l'égard de la profession du travail social. J'espère continuer d'assurer les communications entre l'association et le chapitre, d'augmenter le nombre d'activités offertes aux membres qui mettent en vedette nos talents et de combler les vacances au sein du conseil du chapitre.

Respectueusement soumis,
Andrea Reid MTW, TSI,
directrice du chapitre

Chapitre de Saint John

L'année 2015-2016 était la première année où tous les postes de notre bureau de direction étaient occupés. La situation n'a pas duré longtemps, toutefois, car la présidente de notre chapitre, Clara Tarjan, a décidé de démissionner. Clara nous manquera, et, au nom de tous les membres du chapitre, je la remercie de tout le travail qu'elle a fait à titre de présidente du chapitre ainsi que du temps qu'elle a consacré au chapitre pendant son mandat à titre de directrice du chapitre de Saint John.

Notre chapitre a l'intention de tenir

des élections, et nous avons communiqué aux membres du chapitre le fait que nous espérons qu'ils participeront aux élections et même qu'ils se présenteront. La date des élections sera fixée au cours du mois à venir.

Le chapitre a organisé une activité sociale pour les membres à Noël dans un établissement local, The Mix. De 50 à 70 personnes ont assisté à l'activité, et tout le monde s'est bien amusé.

Plus récemment, nous avons organisé une activité au centre Bill McGuire, à Rothesay, pour souligner la Semaine du travail social. Julia a donné un exposé

intéressant au sujet du projet sur la cyberviolence, et un traiteur a été engagé pour fournir de la soupe et des sandwiches. Nous avons été très satisfaits du nombre de membres provenant de divers milieux de travail dans la ville qui ont assisté à l'activité.

À la fin de la soirée, nous avons organisé un tirage pour la cotisation annuelle ; un travailleur social qui travaille à l'Hôpital régional de Saint John a été l'heureux gagnant.

Voilà toutes les nouvelles du chapitre de Saint John.

Rapport respectueusement
soumis par
Debby Stanton

Chapitre de Restigouche

Le chapitre Restigouche a connu du changement lors de l'année 2015-2016 au sein de l'exécutif. J'ai le plaisir de vous présenter le nouvel exécutif composé de Carole Gallant – Directrice, Robert Thibodeau – Vice-président, Joanne Thibeault - Trésorière, Christine Gallant – Secrétaire et moi-même Jessica Cleveland – Présidente.

Lors du mois du travail social nous

avons eu le plaisir d'honorer Roland Lavallée comme personnalité de l'année 2016 pour tout le beau travail qu'il fait au sein de notre communauté. Nous avons également tenu notre réunion générale lors de cette journée suivi d'une présentation par Dr. Guy Leboeuf : L'estime de soi; un lien à redéfinir.

Pour conclure, nous sommes fiers de voir le dévouement de nos membres

au sein de notre Chapitre. Au nom de l'exécutif j'aimerais les remercier de tous leurs efforts et contribution envers l'avancement de la profession du travail social.

Respectueusement soumis par
Jessica Cleveland, TSI
Présidente du Chapitre

Chapitre de Moncton

L'année 2015-2016 pour le chapitre de Moncton fut une très bonne année. Nous avons eu des élections pour le comité exécutif car tous les postes étaient vacants.

Voici les membres élus.

Présidente : Nathalie Melanson

Vice présidente : Sophie Boudreau

Trésorier : John Eatmon

Secrétaire : Louise Roberge Violette

Directeur : Gaby Lyness

Le comité exécutif s'est rencontré plusieurs fois durant l'année pour planifier différentes activités.

Nous avons débuté l'année en Oc-

tobre avec un banquet afin de souligner le travail exemplaire de 2 travailleuses sociales. Sylvie Patry, récipiendaire du prix Raoul Léger 2015 et Catherine Dean, récipiendaire du prix Debbie Nason. Quelle belle façon de commencer l'année!

Pour célébrer le temps des fêtes, nos membres ont été invités à une soirée vin et fromage. En février, nous avons eu une première réunion administrative pour les membres. Nous avons accueillis 38 membres et de la pizza fut servie. En mars, afin de souligner la profession du travail social, nous avons eu un souper avec invités spéciaux soit

l'Honorable Ginette Petitpas Taylor et l'Honorable Cathy Rogers, Ministre du Développement social. Mélanie Baker a été la gagnante du tirage et s'est méritée une somme de 355\$.

A venir, on souhaite offrir une session éducative en mai et une activité sociale en juin.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé aux activités cette année. On souhaite que l'intérêt des gens envers les activités du chapitre continuent d'agrandir.

Bien à vous,

Nathalie Melanson

Présidente, Chapitre de Moncton

Chapitre de Chaleur

Cette année, les membres du comité exécutif de la région Chaleur se sont rencontrés à 8 reprises. Ils ont tenté d'organiser une activité générale pour les membres mais cela n'a pas fonctionné dû à un manque de temps. La réunion annuelle a eu lieu à la mi-mars et un nouvel exécutif fut voté. Certains membres sont restés impliqués et des nouveaux ont été recrutés. Le nouvel exécutif prévoit se rencontrer de façon régulière et continuer les démarches de l'ancien comité.

Également en mars, suite à la réunion annuelle, un atelier sur le "Mieux-être" a été présenté aux membres du Chapitre Chaleur.

Finalement, je tiens à remercier les anciens membres du comité exécutif pour leur dévouement lors de la dernière année. Je félicite aussi tous les nouveaux membres de l'exécutif pour leur implication et j'invite aussi tous les membres à se joindre à eux lors des diverses rencontres et activités cette année.

Les membres du nouvel exécutif sont:

Présidente: Danie Comeau

Vice-présidente: Milaine Roy

Trésorière: Joanie Chalifour

Secrétaire: Anouk McGraw

Conseillères: Carole Poitras, Monique Savoie et Wendy Pinet

Directeur du chapitre: Luc Poitras

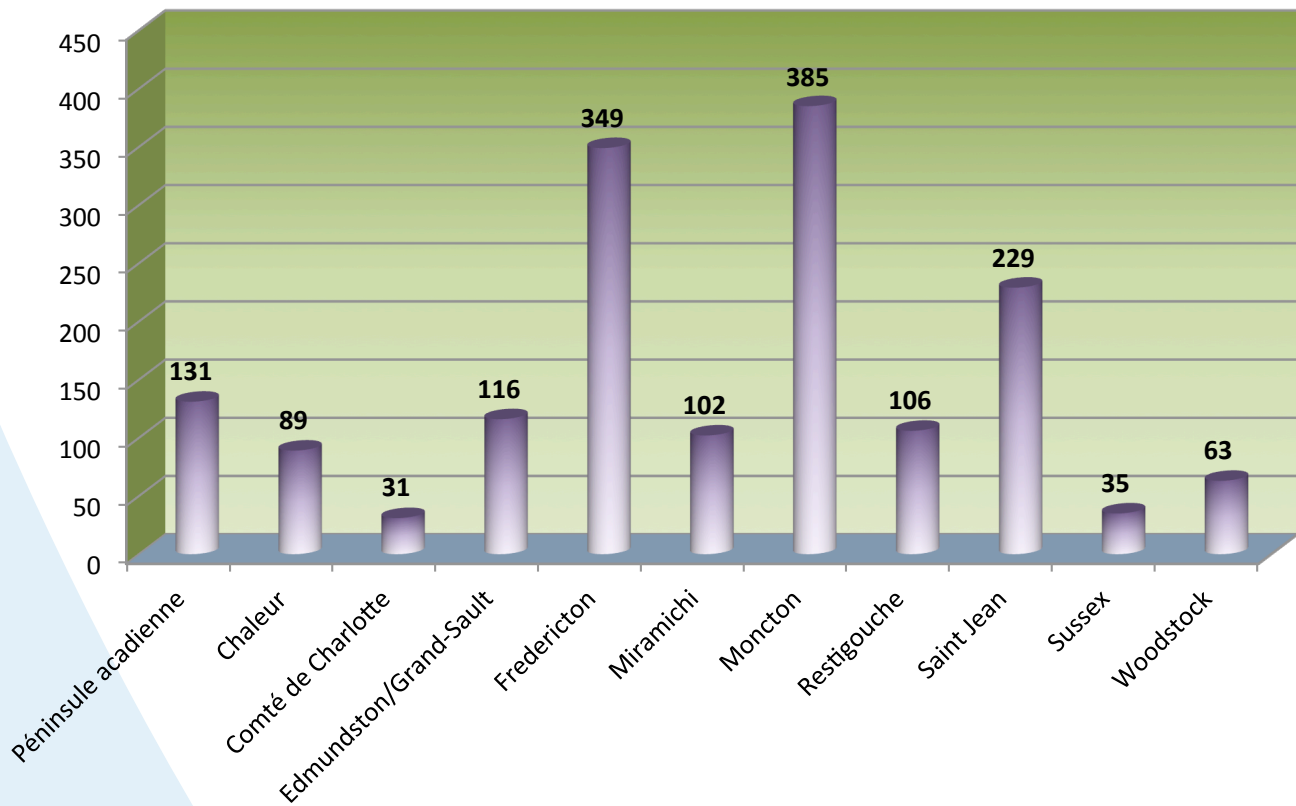
Au plaisir de se revoir!

Isabelle Martin

Présidente sortante

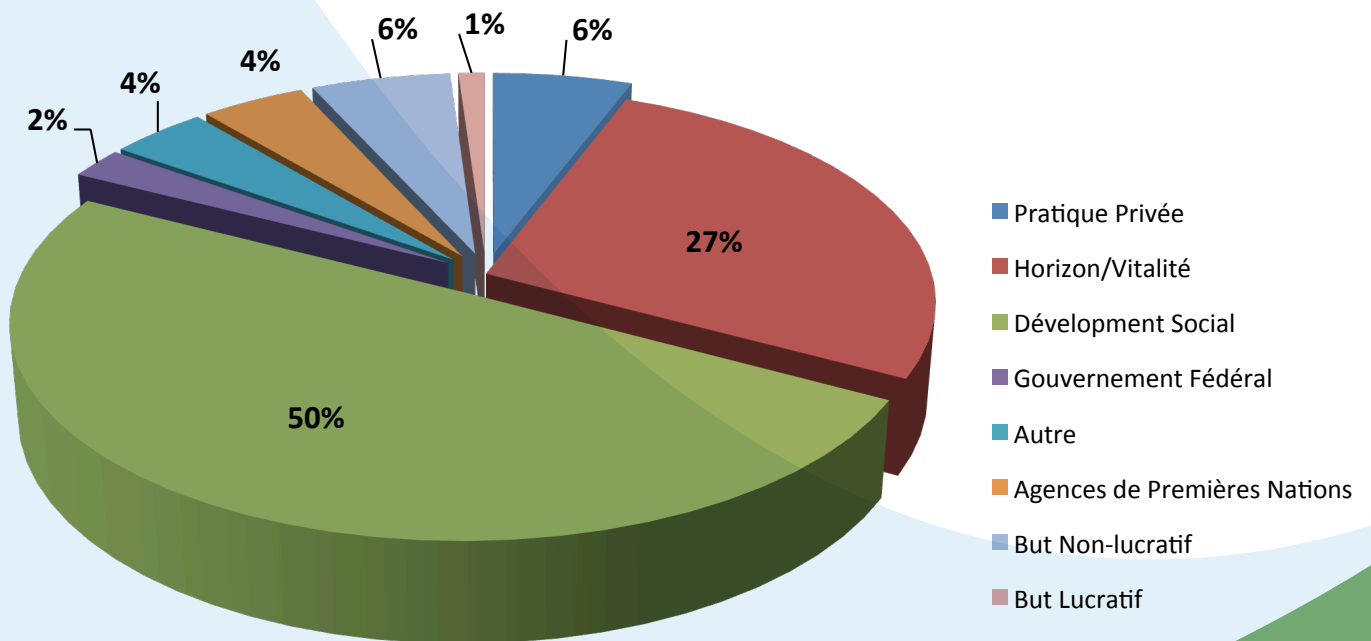
Chapitre Chaleur

Membres Par Chapitre



Chapitre

Membres par Secteur





L'Association

des travailleurs sociaux
du **NOUVEAU-BRUNSWICK**

“Assurer à la population du Nouveau-Brunswick des services de travail social de qualité professionnelle”

www.nbasw-atsnb.ca

1-877-459-5595

